

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

- Canada et Etats-Unis \$1.00 par an
- Union postale \$1.30 par an

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 hrs à midi et de 2 hrs à 5 hrs p. m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole": 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui apportant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Son Excellence Mgr Gauthier.

Présidentes d'honneur: Lady Gouin, Mme F.-L. Bêique.

Vice-prés. d'honneur: Mme L.-Athanasie David et Mme Pierre-F. Casgrain.

Bureau de direction: Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente générale; Mme Alfred Thibaudau, vice-prés.; Mme François Mathys, vice-prés.; Mme Edmond Brossard, vice-prés.; Mlle Georgette LeMoyné, secrétaire générale; Mlle Jeanne Lapointe, ass.-sec.; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de la "Bonne Parole"; Mlle Graziella Boissonnault, prés. du comité d'Administration de la "Bonne Parole"; Mme N. Sabourin, économiste; Mme Eugène Desmarais, Mme Arthur Berthiaume, Mme E. Bouthillier, Mlle Gabrielle Riballier des Isles, Mlle Hedwidge Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme Alfred Martineau, Mme J.-A. Molleur, Mme Ulric Rivard, Mme Georges Pelletier, Mlle Corinne Méthot, des cercles de Fermières de la province de Québec.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes: Hôpital Notre-Dame, Hôpital Sainte-Justine.

Fédérations et sections paroissiales: Saint-Jean-Baptiste de la Salle, T.-S.-N. de Jésus, Maisonneuve, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Henri, La Nativité d'Hochelaga, Saint-Pierre, Sainte-Hélène, Saint-Stanislas de Kotska, Saint-Lambert, L'Assistance maternelle, Les écoles ménagères provinciales, La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises, Cercles de fermières de la province de Québec.

Associations des: emp. de magasins, emp. de bureau, femmes d'affaires, de la société des Ouvrières catholiques, (S. O. C.); aides maternelles, de la J. O. C. F. et ses sections: S.-Alphonse, S.-Brigitte, S.-Charles, S.-Cunégonde, S.-Edouard, S.-Eusèbe, S.-Étienne, S.-François-Solano, S.-Hélène, S.-Jean-Berchmans, S.-Jean de Matha, S.-Pierre-Claver, S.-Pierre-Apôtre, S.-

Vincent de Paul, Maisonneuve, N.-Dame de la Paix (Verdun), Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Cap de la Madeleine, Asbestos; Société Educatrice des Dames Franco-Américaines de Lowell, Mass.

PRINCIPALES OEUVRES ACCOMPLIES PAR LA FEDERATION ET SES FILIALES

- Fondation des Associations professionnelles
 - Fondation des Fédérations paroissiales
 - Établissement de Caisses de Secours
 - Établissement de Cours d'Enseignement Ménager
 - Comité de lutte contre l'alcoolisme
 - Amendements à la loi des licences
 - Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
 - Comité des questions domestiques
 - Comité de lutte contre la mortalité infantile
 - Fondation de "Gouttes de Lait"
 - Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
 - Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
 - Pèlerinage à Lourdes et à Rome
 - Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
 - Fondation de la Bonne Parole
 - Comité du "Denier National"
 - Comité des questions civiques
 - Comité de la Croix Rouge
 - Comité du Fonds Patriotique
 - Comité de l'Assistance par le travail
 - Comité central d'étude et d'action sociale
 - Comité des Oeuvres économiques
 - Comité de Rédaction de la Bonne Parole
 - Comité d'Administration de la Bonne Parole
 - Comité de la construction
 - Comité du service social
 - Comité de la Visite des hôpitaux
 - Fichier Central de renseignements
 - Comité des Aides Maternelles
 - Comité de l'apostolat de la paix
 - La réforme du Code civil en faveur de la femme
- N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke est

LA BONNE PAROLE

Vol. XXI

Montréal, FEVRIER 1933

No 1

Etude présentée aux fêtes du 25^e anniversaire

Le caractère de la Fédération, le milieu où elle a pris naissance, sa constitution, ses oeuvres

Par Madame Marie Gérin-Lajoie

Nous venons d'assister à une cérémonie bien touchante, celle de la bénédiction de notre oratoire. Un tabernacle s'est élevé dans notre demeure et le Christ habite parmi nous. A ses pieds, nous nous agenouillons et nous n'avons plus rien à envier aux saintes Femmes de Béthanie. Ce Don de Dieu, rien ne nous en avait donné le pressentiment lors de la fondation de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, il y a vingt-cinq ans. Mais le devoir de consolider notre œuvre dans la vérité et d'assurer le maintien de son caractère catholique dans l'avenir, nous a donné la hardiesse de solliciter cette faveur. Et une communauté religieuse s'est portée garant de l'inviolabilité de nos serments de fidélité à Jésus-Christ et à son Eglise. Ce fait de si haute importance se passe sous l'administration diocésaine de Son Excellence Monseigneur Deschamps, qui nous a prodigué son dévouement sous le titre modeste d'aumônier de l'association professionnelle des employées de magasin. Nous nous en réjouissons.

En 1907, il y a de cela vingt-cinq ans, les Canadiennes-Françaises s'organisaient à la lumière de l'Encyclique *Rerum Novarum* pour créer l'Action sociale au pays. Léon XIII en proclamant le droit d'association pour tous, grands et petits, hommes et femmes, avait livré au monde le secret du progrès indéfini et la doctrine catholique venait l'alimenter en faisant de chaque chrétien le serviteur de son frère.

La Fédération appelait les femmes dans ses rangs, non pas confusément mais par classes définies, afin de mettre en lumière les besoins propres à chacune d'elles et d'améliorer les conditions de la vie pour toutes et de produire une œuvre de foi et de justice. C'est en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes que les membres de la F. N. S.-J.-B. se réunirent pour la première fois, le 26 mai 1907. La messe fut précédée du *Veni Creator* et le sermon donné par le Chanoine Georges Gauthier, depuis Archevêque de Montréal. La cérémonie religieuse se terminait par notre belle prière à la Vierge et le chant du Magnificat. Le soir, au Monument National, se faisait l'ouverture solennelle du premier Congrès tenu au pays par les Canadiennes-Françaises.

La curiosité avait attiré une foule immense. Tout était comble depuis le parquet jusqu'au sommet des galeries et je me rappelle, émergeant au-dessus de la foule anonyme, la tête grisonnante de notre artiste canadien: Napoléon Bourassa. Monté sur sa chaise, au faite du Monument, il dominait toute la salle. Sur la scène prenaient place, à côté du lieutenant-gouverneur Sir Louis Jetté, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et plusieurs sommités du monde officiel. Puis, au second rang, se rangeaient les membres du Bureau de Direction de la F. N. S.-J.-B. et ses déléguées représentant les œuvres de charité, d'éducation et nos œuvres économiques. Le spectacle était nouveau: l'humble ouvrière siégeait à côté de la grande

dame et nous assistions à une évolution des mœurs du temps. Les cloisons étanches que jusque là divisaient les classes sociales avaient glissé sans bruit, sans contre-coup et l'esprit chrétien comme un sang généreux affluait au cœur de la nationalité canadienne française. Il la vivifiait toute entière et l'action sociale était née au pays. Cette action sociale catholique, au commencement du vingtième siècle, s'est épanouie dans tous les pays comme une fleur éclosée en sa saison.

Voulez-vous que nous définissions ce qui constitue le caractère fondamental de l'Action sociale? L'Action sociale, comme l'aumône dont elle est la sœur, procède d'un sentiment de pitié du prochain et d'amour de Dieu. La charité, s'exprimant par l'aumône, est assurément le don du cœur mais l'action sociale apporte, à ce premier mouvement de pitié, l'effort soutenu de l'esprit et de la volonté pour prévenir la misère, la poursuivre dans ses causes et atténuer ainsi la souffrance humaine car l'aumône ne produit d'ordinaire qu'un soulagement temporaire et agit à la manière des calmants sur ceux qui souffrent. L'action sociale, au contraire, tend à rétablir la vie dans son fonctionnement normal et à tarir la source même de la misère. La F. N. S.-J.-B. est essentiellement une œuvre d'action sociale, une œuvre de progrès et, à ce titre, son action se confond avec le progrès et la civilisation. Ses principaux moyens d'action sont: l'éducation et la législation. La Fédération a travaillé avec ardeur dans ces deux domaines et nos cours et nos conférences atteignent, chaque année, de quinze à seize cents personnes.

En 1908, c'est-à-dire, un an après sa fondation, émue des désordres introduits dans la famille par l'alcoolisme de son chef, la Fédération faisait passer une loi de tempérance qui réglementait la vente de l'alcool et qui, quand fut présenté le bill du gouvernement dont nous avons pris l'initiative, passa à la législature aux applaudissements des deux partis politiques de la Chambre. Le trésorier-provincial, l'honorable Monsieur Weir s'exprimait ainsi: « Je désire remercier mon honorable ami, le député de Gaspé, pour l'étude et l'attention donnée par lui dans la préparation du bill numéro 189 (ce bill était le nôtre) soumis à l'attention de cette Chambre avec son éloquence et sa perspicacité bien connue. Nous avons profité de son étude et incorporé plusieurs de ses suggestions dans le bill du gouvernement. Je suis également heureux de pouvoir louer les efforts qu'ont faits plusieurs citoyens marquants pour cultiver l'opinion publique en rapport avec le mouvement de la Tempérance. Parmi ceux-ci, nuls ne sont plus dignes de louanges que ces dames éclairées et animées d'esprit public qui ont dévoué beaucoup de leur temps et de leur énergie à favoriser le mouvement. Je n'exagère nullement quand je dis qu'un principe approuvé par les femmes de notre pays devra assurer la réforme morale et le progrès de notre population ». Cette citation, Mesdames, extraite des minutes du Conseil Législatif de Québec, a été reproduite par Max Turmann dans son volume intitulé « Problèmes économiques et sociaux », publié en France en 1910 et il ajoute au bas de cette citation ces paroles: « Nous ne pouvons qu'applaudir bien sincèrement à la bienfaisante et victorieuse activité du comité de Tempérance organisée par nos « cousines » de Montréal ».

Nous venions de fonder l'association des institutrices avec Mlle Adèle Bibaud comme présidente. Il ressortait de l'exposé de la situation faite à celles-ci que leur pension de retraite était vraiment insuffisante à les faire vivre convenablement dans leur vieillesse. En conséquence, des démarches furent faites auprès du premier ministre Sir Lomer Gouin, lequel fit droit à leurs justes revendications et augmenta leur pension de retraite de plus de moitié, ce qui mit les institutrices sur un pied d'égalité avec les instituteurs quant à leur salaire.

La Fédération a cru de même devoir intervenir dans la législation ouvrière. Sans vouloir exagérer son influence dans une question dont le public était déjà saisi, elle fut heureuse tout de même d'avoir fait aboutir la nomination de la première

inspectrice des manufactures. La Fédération fit encore son humble part dans la loi des sièges pour les Employées de magasin.

Vous parlerai-je de la réforme du Code civil, opéré de 1929 à 1931? Ces faits sont de date trop récente pour que vous les ayez déjà oubliés. La condition de la femme mariée a été sensiblement améliorée par cette législation. Mais ce fut le travail d'un quart de siècle!

Des cours de droit usuel ont été donnés dans les écoles et à l'Université. La Fédération pour instruire les femmes, les aider à améliorer leur situation légale et les faire coopérer au relèvement de leur propre condition appela auprès d'elle les légistes les plus accrédités et cultiva l'opinion publique au point que, lorsque la mesure passait à la législature provinciale, ce fut sans opposition aucune et aux applaudissements de toute l'assemblée.

Parmi les mesures obtenues, notons: 1° l'accès des femmes à la tutelle; 2° la nécessité du concours de l'épouse pour l'aliénation à titre gratuit des biens de la communauté; 3° le droit pour l'épouse, commune en biens, qui gagne sa vie, de garder et d'administrer son salaire si elle est dans l'obligation de travailler; 4° l'affranchissement de la femme séparée de corps, quant à l'exercice de ses droits civils. Ce qui lui rend la capacité de gérer ses biens et d'en disposer librement sans être assujettie comme autrefois à l'incapacité légale, etc.

Le temps me manque malheureusement pour m'étendre davantage sur la réforme du Code civil qui marque une ère importante dans l'histoire de l'affranchissement de la femme au foyer. Mais ces exemples suffisent à vous faire saisir la portée de l'action sociale qui se confond vraiment dans la pratique avec la civilisation. Le Christianisme porte des fruits de justice et c'est la charité qui la vivifie. Ces deux vertus sont à la base de l'action sociale catholique.

La Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste a produit des œuvres de vie et de justice grâce à son élite! Ce mot élite, prenez-le, Mesdames, dans un sens absolu. L'élite existe à tous les degrés de l'échelle sociale. Dans toutes les classes, il y a des femmes supérieures et c'est parce que la Fédération les a mises en lumière que notre association patriotique a fait œuvre profonde au sein de notre population et, si j'ai pu avoir quelques mérites dans la fondation de la Fédération nationale S.-Jean-Baptiste, c'est parce que j'ai crû à la valeur de nos femmes canadiennes françaises. Que la jeunesse comprenne qu'elle doit veiller sur le flambeau qui a été allumé et qu'à son tour elle élève d'un cran la civilisation, car il faut que les catholiques soient à la tête de tous les progrès et qu'ils attestent la vérité fécondante de la doctrine du Christ.

La Fédération a reçu des dons

Nous accusons réception de multiples dons faits à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et nous en remercions les auteurs. Dans la « Bonne Parole », le mois prochain, nous publierons la liste des personnes qui nous ont ainsi apporté leur concours, soit pour l'organisation de notre chapelle, soit à l'occasion des fêtes de nos noces d'argent, récemment célébrés.

La célébration de nos fêtes

Du vingt-deux au vingt-cinq janvier, se sont déroulées à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation qui feront étape dans les annales de notre association. Le clergé, les communautés religieuses, tant féminines que masculines, des représentants de toutes les classes sociales de la métropole ont témoigné à notre œuvre une sympathie réconfortante et lui ont manifesté une considération qui comportait ses éloges. Tous les membres de la Fédération en ont été honorés et garderont une vive reconnaissance à ceux qui ont tenu, de quelque manière que ce soit, à participer à la célébration de ce vingt-cinquième anniversaire.

Notre programme d'étude, réparti en trois jours, indiquait, par trois dénominations différentes, toute la marche de la Fédération depuis son existence: « L'héroïsme du passé » était fait de l'histoire de toutes les associations professionnelles et racontait, avec les difficultés des débuts, un travail fructueux et des succès souvent chèrement payés; « La leçon du passé » a jailli de la relation de vingt-cinq années d'un travail social devenu chaque jour plus urgent et moins que jamais indispensable; « Les espérances de l'avenir » sont légitimes car elles reposent sur des sacrifices et un dévouement à toute épreuve.

A l'occasion de ces noces d'argent, l'oratoire nouvellement construit dans la maison de la Fédération a été solennellement béni et la permanence du Saint-Sacrement dans notre maison consacre le caractère catholique et religieux de notre œuvre.

A travers les offices religieux et les séances d'études il y eut deux fêtes mondaines, une partie de cartes et un déjeuner, par lesquelles les amies de la Fédération ont collaboré à sa prospérité matérielle.

La « Bonne Parole » reproduisait, le mois dernier, le programme de ces fêtes; d'un mois à l'autre, maintenant, on y retrouvera textuellement toutes les études et les allocutions prononcées durant ces jours de fête. Nos lecteurs y liront une fois de plus la vie intense qui anime toutes nos œuvres et peut-être cette lecture leur inspirera-t-elle des moyens de collaboration à l'une ou l'autre des activités de la Fédération, où il y a place pour toutes et qui deviendra plus forte à mesure que ses membres se multiplieront et que ses limites s'élargiront.

Bibliographie

Nos orphelinats

Parmi toutes les œuvres dont nous sommes redevables au zèle de nos communautés religieuses les Orphelinats tiennent une des premières places.

On en comprend l'importance quand on songe à nos familles nombreuses et aux jeunes enfants privés de leurs parents. Aussi à la Conférence annuelle des œuvres charitables et sociales tenue à Montréal, l'automne dernier, trois rapports ont été consacrés à cet important sujet. Il s'y est dit des choses intéressantes et inconnues sur la nécessité, le fonctionnement actuel et les besoins de nos Orphelinats catholiques. Ce sont ces trois rapports que l'École Sociale populaire, à la demande des organisateurs de la conférence, publie aujourd'hui en une seule brochure.

La Chandeleur

Ce cierge que tu vois brûler pieusement
 Sur l'autel où l'on prie,
 Jadis dans le bluet, le lys et le froment
 Fleurissait la prairie.
 La voltigeante abeille alors chaque matin
 Allait dans cette rose,
 Dans ce chardon, parmi la rosée et le thym,
 Butiner quelque chose.
 Partout où la fleur ouvre un calice à l'air pur,
 On la voyait présente
 Dès l'aube, s'élançant légère dans l'azur,
 Pour revenir pesante.
 C'est ainsi que fondus, tous ces trésors des champs
 Ont fait la cire blanche
 Que sur l'autel, parmi la fumée et les chants,
 On brûle le dimanche.

* * *

O chrétienne, la vie est un champ plein de fleurs,
 Fleurs quelquefois amères,
 Qu'on butine à travers la rosée et les pleurs...
 N'est-ce pas, pauvres mères?
 Fleurs douces où déjà semble éclore le miel,
 Fleurs odoriférantes
 Et fleurs sans parfum, fleurs qui font rêver du ciel
 Et fleurs indifférentes.
 Qu'importe! tout est bon pour l'abeille et pour toi,
 O céleste ouvrière!
 Joie et peine et travail, tout, pétri par la foi,
 Tout devient la prière...
 La prière innocente et qui brûle au saint lieu
 Avec sa flamme vierge.
 Le bon Dieu fait les fleurs à l'abeille; au bon Dieu
 L'abeille fait le cierge.

Joseph SERRE.

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, plus de \$132,000,000

CAPITAL versé et réserve, \$14,000,000

Toutes opérations de banque et de placement

563 bureaux au Canada

79 succursales dans l'île de Montréal

Etude présentée aux fêtes du 25^e anniversaire

La société des Ouvrières Catholiques

Par Mademoiselle Laura Robert

La société des Ouvrières catholiques, c'est L'A. P. E. M. qui continue sa vie active et féconde. Après la greffe pratiquée sur sa tige robuste, elle reprend son action fortifiée par le sacrifice, mieux affermie dans son rôle social, avec une connaissance plus approfondie de ses responsabilités et de l'efficacité de ses efforts. Elle envisage l'avenir avec une confiance justifiée par les dons divins dont elle fut gratifiée dans le passé.

Grâce à Dieu, elle a enfin réalisé son idéal visé dès le début : atteindre toutes les ouvrières catholiques pour qu'elles se connaissent afin de s'aimer et de s'entr'aider. Après avoir doté les plus jeunes d'une association qui s'adapte à leur âge et à leurs besoins, elle se tourne maintenant vers celles qui ne peuvent être jocistes.

Notre mouvement répond aux aspirations de toutes les femmes qui gagnent leur vie et même plusieurs personnes indépendantes ont voulu se joindre à nous pour en profiter ou pour lui prêter leur généreux concours. Ainsi toutes sont bienvenues à la société des Ouvrières catholiques ; il y a travail pour toutes les énergies, du bonheur pour tous les apôtres : c'est un immense champ d'action catholique. Aucune limite n'entrave ses activités. Elle semble être, dans les desseins providentiels, la racine vigoureuse destinée à fournir une sève vivifiante à de nombreux rameaux à venir. Sa tâche est obscure, sa marche presque imperceptible mais elle conduit à de grandes victoires parce qu'elle reçoit le mot d'ordre du représentant de Jésus-Christ. Elle se nourrit de l'esprit d'apostolat, posant des actes répétés d'abnégation et de dévouement pour faire du bien dans la mesure de son pouvoir. Elle veut élever l'individu pour élever la masse.

Notre société se propose donc l'amélioration de ses membres sous quatre points principaux : au point de vue moral, intellectuel, professionnel et matériel. Nos succès antécédents encouragent les nouvelles adhérentes à chercher dans notre organisation un réconfort dans l'appui et l'affection de leurs sœurs. Nous avons le bonheur d'être placées sous l'égide paternelle du R. P. Joyal, supérieur et curé à S.-Pierre, qui a voulu devenir notre aumônier général ; le grand amour des RR. Pères Oblats pour les pauvres et les déshérités de ce monde n'a jamais faibli et, comme ses prédécesseurs, il nous disait en venant à nous : « Vous trouverez en moi un cœur de père. Mes nombreuses occupations ne m'empêcheront pas de suivre votre œuvre, de m'y intéresser, de l'aider avec tout le zèle et le dévouement de mon âme de prêtre ».

Depuis que la J. O. C. a été entée sur notre tige, la grande famille ouvrière affiliée à la Fédération est divisée en deux équipes. Alimentés de la même sève, ces deux rameaux se ressemblent beaucoup : ils ont l'air de famille. Le même esprit d'apostolat anime leur zèle et leur action s'exerce sur des terrains analogues. Cependant par leur nature et leurs programmes respectifs, ces deux branches permettent de protéger l'ouvrière à toutes les phases de sa vie, ce que ni l'une ou ni l'autre seule ne pourrait faire. Ainsi donc elles se complètent harmonieusement, s'uniront, s'aideront mutuellement pour opérer leur développement normal.

Béniissons le Seigneur qui se penche avec tant d'amour vers les petits et les humbles. Il multipliera pour eux les moyens plus faciles de vivre leur foi en puisant aux sources lumineuses de la doctrine catholique. Que toutes les ouvrières s'empressent de répondre à notre appel en se joignant aux deux organisations qui conviennent à leurs aspirations et à leur état. Elles y trouveront un foyer où la famille travaille et s'aime, un cénacle où l'on pratique la vraie charité du Christ, une vallée d'abondance et de bonheur.

Madame la Présidente,

Cette société des Ouvrières si belle dans sa simplicité, si grande dans son désintéressement, si pleine de promesses, c'est votre œuvre. Vous l'avez établie au prix des plus grands sacrifices. Que de démarches et de soucis pour faire grandir cette humble plante dans le jardin de l'Église. Dans un élan de charité, vous inclinant vers l'ouvrière pour l'orienter vers l'association, vous lui apprenez à défendre ses droits naturels et surnaturels. Vous êtes la cause première de tout le bien qui s'est fait ici jusqu'à présent et des espoirs de l'avenir. Les ouvrières vous remercient. En ce jour, elles font monter vers le Ciel de vives actions de grâces en prononçant votre nom; merci pour nous et pour toutes celles qui récolteront les fruits de votre charité.

Pour faire vivre nos cercles d'étude

Bibliographies pour études religieuses

Nos cercles d'étude ont presque tous à leur programme l'étude religieuse proprement dite. Celle-ci porte tantôt sur le dogme, sur la morale, sur la vie intérieure, l'histoire des institutions religieuses, la liturgie, etc. Quoique non directement orientées à la pratique de l'apostolat, ces études procurent à nos membres les réserves profondes de convictions dont elles ont besoin pour persévérer dans l'œuvre de leur formation personnelle et pour se dévouer ensuite à l'apostolat.

Mais pour que l'étude religieuse ne ressemble pas, selon la pittoresque expression du cardinal Mercier, « au démontage d'un squelette », il faut la rendre bien vivante. Et pour y réussir, savoir choisir ses sources, des auteurs, parmi les meilleurs, qui seront compris des lectrices: car une lecture vaut dans la mesure où on peut se l'assimiler!

Signalons, en tout premier lieu, pour la clarté de l'exposition, succincte mais très au point: le *catéchisme de Boulenger*. Puis les *ouvrages de Mgr Cauly*; le *cours d'instruction religieuse* professé à l'Institut Catholique par *Prunel*, en cinq volumes, très nourris.

Pour l'intelligence de la vie surnaturelle: *Le Christ Vie de l'Âme de Dom Marmion*, *Les principes de la vie spirituelle de Seryeers*; *Dans le Christ Jésus, Dieu en nous*, et *Le Christ dans nos frères* du P. Plus.

Parmi les œuvres d'initiation liturgique: *Liturgia de Dom Lefevre* *La prière antique et La Messe de Dom Cabrol*; et l'Année Liturgique de Dom Guéranger, pour consultation.

Jésus-Christ du Père Berthe permettra de mieux comprendre la lecture de l'Évangile. *L'Histoire de l'Église de Mourret*, *l'Église de Dom Gréa*, *Le Christianisme et les temps présents* de Mgr Bougaud sont des ouvrages dont plusieurs chapitres pourraient fournir d'excellentes lectures au cercle.

Bien d'autres auteurs, tels le Père Monsabré, le Père Janzicr devraient trouver place dans cette énumération que je ne veux pas trop étendre. Et je n'ai pas mentionné les ouvrages classiques d'ascétisme, ceux des *pères de l'Église* dont certains sermons auraient encore aujourd'hui tant d'actualité! Les écrits de *sainte Catherine de Sienne*, de *sainte Thérèse*, de *saint Ignace*, de *saint François de Sales*, de *saint Alphonse de Liguori* qui pourraient faire l'objet de commentaires et de comparaisons instructives. Enfin tant de *vies de saints* palpitantes d'intérêt et dont plusieurs nous fournissent des exemples d'apostolat applicables dans nos œuvres.

N'oublions pas, surtout dans les cercles où le souci de rendre les réunions récréatives domine, les très amusants dialogues de *Duplessis: Matutinaud lit la Bible*, *Les frères de Matutinaud*, *Les cousins de Matutinaud*, *les neveux de Matutinaud*, etc. Toutes les vérités religieuses et surtout celles qui sont le plus controversées y sont touchées et merveilleusement mises en lumière. Sr Marie GERIN-LAJOIE

Etude présentée aux fêtes du 25e anniversaire

L'association professionnelle des Employées de Magasin
par Mademoiselle Eglantine Phaneuf

L'Association professionnelle des Employées de magasin, l'ainée des associations fédérées, fut fondée sous le nom de Demoiselles de Magasin, dans l'automne 1906, par Mlle Gervais, vendeuse au rayon des gants à la maison Carsley. Elle eut comme toutes les œuvres voulues par Dieu des débuts modestes et difficiles mais grâce au courage et au dévouement des pionnières, aidées des conseils judicieux de Mme Gérin-Lajoie, l'œuvre fut définitivement établie lors de l'organisation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

L'association professionnelle des employées de magasin, connue sous ce nom depuis 1909, fut incorporée conformément à l'article 72-33, des Statuts Refondus de la province de Québec, le 28 janvier 1920. Elle a pour devise: «*Travail, honnêteté, bienveillance*». Son sceau consiste en un cercle, figure de l'union la plus étroite et la plus parfaite; au centre de ce cercle rayonne la Croix, emblème de la foi, inspiratrice de courage, suprême idéal des âmes ferventes et il repose sur la feuille d'érable, symbole de la race canadienne française. L'association a pour objet le développement des intérêts professionnels des vendeuses et celui de leur valeur personnelle, c'est-à-dire de les préparer à l'accomplissement intégral de leur mission dans la famille et la société. Ses moyens d'action sont: les réunions mensuelles, les cours professionnels et autres. L'association repose sur la hiérarchie ecclésiastique en ce qui regarde les questions d'ordre religieux ou moral: M. Henri Gauthier, p. s. s., fut le premier aiseur spirituel de l'association. Quelques mois après, M. Gauthier fut remplacé par M. l'abbé E.-A. Deschamps, qui prodigua à l'association son inlassable dévouement, jusqu'à son élévation à l'épiscopat. En 1924, M. l'abbé E. Lacroix, aumônier au Mont-Saint-Antoine, fut nommé pour remplacer Monseigneur Deschamps.

La première œuvre remarquable de l'association des employées de magasin, après les travaux d'organisation, fut la fondation d'une caisse de secours en maladie, constituée avec les recettes d'une fête publique. Cette caisse de secours commença à fonctionner en avril 1908: le Dr L.-J. Gravel fut le médecin consultant des membres qui doivent, pour retirer la somme allouée en cas de maladie, fournir un certificat médical en plus de celui de leur employeur. En 1909, on institua un cours de diction française dont Mlle Idola Saint-Jean fut le professeur; la même année, l'association fonda la «*Chorale des Jeunes Filles canadiennes françaises*» qui, sous la direction

PIERRE THIBAUDEAU B.C.L.
 AVOCAT

266, rue ST-JACQUES Ouest,

Montréal

Téléphones

Bureau: HA. 6891

Domicile: ATLantic 5003

de Mme McMillan, rendit à l'association et à la Fédération des services appréciés. L'année 1910 vit surgir les cours ménagers divisés en leçons d'hygiène, d'art culinaire et de couture; l'association institua aussi des cours de langue française et anglaise, ainsi que de comptabilité.

Songeant au bien-être de ses membres, l'association rappela en 1911, au prix de maintes démarches et instances, la loi dite « loi des sièges ». Les employées de magasin, grâce à l'association, obtinrent non la permission mais le droit d'avoir des sièges en arrière des comptoirs et de se reposer pendant les moments de répit. A la demande de l'association, un appel fut lancé aux journaux afin d'obtenir la publication d'articles incitant la clientèle à faire, de bonne heure, ses achats de Noël, du Jour de l'An et de Pâques, afin de ménager un peu les forces des vendeuses que le surmenage épuise à l'époque de ces fêtes. Enfin, l'association a mené avec prudence et persévérance une véritable campagne pour obtenir la fermeture des magasins de l'Est à six heures, pendant les mois de juillet et août; ce mouvement fut secondé par le syndicat catholique et national des employés de magasin, fondé en 1918, et la cause fut gagnée.

A partir de 1914, l'association est représentée par deux membres — délégués aux assemblées générales de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, ce qui facilite les rapports de l'association avec l'œuvre-mère. En 1917, les employées d'ateliers de couture demandent leur admission dans l'association des employées de magasin et après considération, le conseil accepte. En 1915, on organise une première retraite fermée. De 1918 à 1926, l'association subit un fléchissement, elle semble vouée à une mort certaine mais on travaille à sa survivance et grâce au persévérant travail d'un petit groupe, l'association se releva et garda sa place parmi les œuvres fédérées de langue française. En 1929, on réorganisa les cours de langue française et de langue anglaise, cours ponctuellement suivis par un grand nombre de membres. En 1930, on fonda des cours de culture physique, de solfège et de diction, on aménagea une salle de jeux et les jeunes filles sont invitées à venir à notre maison d'œuvres pour s'y amuser, lire ou travailler dans la plus grande intimité.

L'association tient des assemblées mensuelles, le deuxième dimanche de chaque mois: des conférenciers distingués, membres du clergé ou laïques y traitent de sujets variés, toujours instructifs et intéressants. Afin de multiplier les avantages auxquels participent les membres, l'association organise chaque année des fêtes publiques telles que concerts et parties de cartes. De plus, l'association donne à ses membres un avantage suprême, puisqu'elle paye annuellement une messe de Requiem pour le repos de l'âme des membres défunts.

Un cours de la plus haute importance vient d'être inauguré par l'association des employées de magasin dans le but de former des vendeuses et des acheteuses compétentes.

Voilà, sommairement, l'énumération des activités de l'association des employées de magasin depuis sa fondation. Espérons qu'en dépit de la crise de laquelle elle sort difficilement, l'association n'a pas été une œuvre vaine et que cette année des noces d'argent de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste marquera, chez les employées de magasin, une étape de recrudescence glorieuse.

Vieux usages

Saint Jean Chrysostôme raconte que, lorsqu'il s'agissait, chez les anciens chrétiens, de choisir le nom que porterait un enfant nouveau-né, le parrain, après avoir convoqué toute la famille, faisait allumer un certain nombre de lampes, à chacune desquelles on attribuait un nom. L'enfant recevait le nom de celle qui s'éteignait la dernière. En agissant de cette façon, les fidèles croyaient s'en rapporter au jugement de Dieu, qui devait, pensaient-ils, manifester sa volonté par l'intermédiaire de ces flambeaux, considérés comme emblèmes de la durée de la vie humaine.

Etude présentée aux fêtes du 25e anniversaire**L'association professionnelle des Employées de Manufactures**
par Mademoiselle Hedwidge Lefebvre

Ce n'est pas l'histoire des années pendant lesquelles j'ai été à la tête de l'Association que je veux vous redire, non plus que le travail fait de l'est à l'ouest, comme du nord au sud de notre grande ville pour y implanter notre bannière. Ce ne sera pas de nos réunions du dimanche à auditoire parfois restreint tandis que d'autres fois il nous eut fallu notre maison entière pour y contenir la foule qui s'y pressait, mais qui nous laissaient toujours le cœur débordant d'une sainte joie et plein du désir de travailler encore davantage à améliorer le sort de nos sœurs, les ouvrières, par l'action de notre bienfaisante association. Je ne vous entretiendrai pas davantage de nos cours du soir auxquels pourtant pendant les douze années de mon stage à la présidence plus de 20,000 membres se sont inscrits; je ne rappellerai pas nos expositions d'une paroisse à l'autre avec leurs soirées parfois préparées pendant des semaines à l'avance et toujours si intéressantes.

Que dirais-je donc avec tant de bonheur, ce soir? Un simple mais bien sincère merci, de la part de toutes les ouvrières qui répètent avec moi ce mot du fond de leur cœur. Merci à Madame Gérin-Lajoie à qui le bon Maître dans sa sagesse, dans son amour du pauvre, a donné cette inspiration de se pencher vers la pauvre petite ouvrière pour l'aider à se relever et à être, elle aussi, quelqu'un qui dira son bonheur et qui ira à son tour vers sa compagne de labeur lui faire partager sa joie et ses espérances en une vie plus intense, plus fructueuse. Que la reconnaissance soit donc la rose la plus belle qui brille sur la couronne qui doit aujourd'hui orner votre front de fondatrice.

Merci à cette chère Mademoiselle Maria Auclair qui, avec Madame Gérin-Lajoie, a été la véritable fondatrice de notre association. Nul plus que nous ne sait le travail immense, l'inlassable dévouement avec lequel s'est dépensée Mademoiselle Auclair: que de démarches, que de veilles, que de travail pour donner la vie à l'association et la conserver pendant douze années. Soyez donc aussi remerciée par toutes les ouvrières canadiennes françaises.

Mlle Robert m'en voudra de faire ici son éloge mais comment ne pas dire bien haut toute la reconnaissance que nous lui devons? Que de fois, dans l'ombre et le silence même, pendant les années où elle ne fit que de rares apparitions à nos réunions, elle a dirigé les destinées de notre œuvre! Si nous étions les porte-paroles, Mlle

Devenez associé de notre banque

Un service de banque complet et efficace est nécessaire au développement de toute entreprise. Les conseils de banquiers d'expérience sont inestimables. La Banque Provinciale du Canada vous invite à vous associer à elle.

Confiez vos affaires de banque au gérant de notre succursale la plus rapprochée.

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P.,
Président.

Chs-A. Roy,
Gérant Général.

Robert était la tête qui concevait et dirigeait notre mouvement. A vous donc, en ce jour de fête, nos remerciements.

Qu'il me soit permis aussi de remercier nos dévouées collaboratrices qui, pendant tant d'années, se sont dépensées sans compter acceptant le travail et la peine, le sourire aux lèvres, pour le bien de leurs sœurs. Merci aussi à celle qui, depuis 22 ans, s'est chargée de mettre de la gaieté dans nos réunions, par des programmes récréatifs, exécutés soit par de modestes élèves ou des artistes de renom, à nos assemblées régulières ou à nos grandes fêtes. Et j'arrive à ceux à qui nous devons une grande reconnaissance, à ceux qui depuis 1911 ont été, je dirais, l'âme vivante de notre association, qui ne nous ont ménagé ni leur temps, ni leur dévouement, ni leur science, ni même leur sacrifice, je nomme les révérends Pères Oblats.

Qui donc ne garde un touchant souvenir du regretté Père Tourangeau qui, pendant cinq années, a présidé nos réunions. Ce bon Père a laissé une parole, qui fut un testament pour nous: « Dites à vos membres, a-t-il dit en s'adressant à la présidente quelque temps avant sa mort, qu'on peut m'arracher tout ce qu'on voudra mais on ne m'enlèvera jamais mon affection pour votre association ». Il est mort, le 7 février 1922, le jour même où nous fêtions le 15^{ème} anniversaire de notre association. Le R. P. Robert lui succéda comme aumônier et nous laissa mille bons souvenirs: il nous apprit à connaître et aimer le cercle d'étude. En 1919, le R. P. Valiquet devint notre aumônier. Ce vénérable vieillard assista, pendant onze ans sans presque jamais y manquer, à nos réunions et fut pour nous toutes un véritable père. C'est alors, en 1925, que l'association prit le nouveau nom d'*Association professionnelle des Ouvrières*. Le R. P. Beaupré devint ensuite notre aumônier. En février 1931, le R. P. Roy lui succéda. Nous avons vite reconnu en lui l'apôtre, ne se dépensant que pour salut des âmes mais avec lui devait aussi finir notre Association professionnelle des Ouvrières pour faire place à celle de la Jeunesse Ouvrière catholique féminine. A la suggestion du P. Roy nous donnions alors nos 25 années de labeur, de dévouement, de sacrifices de toutes sortes pour sauver la jeunesse si exposée à toutes sortes de dangers. Ici finit l'histoire de l'Association professionnelle des Ouvrières, nous la retrouverons maintenant dans la J. O. C. F. et aussi dans la société des Ouvrières catholiques.

Bibliographie

Une religieuse réparatrice

M.-Anne Herzé-Bazin (en religion: Mère M. de l'Agnes Dei)

Avec une Introduction sur « L'idée de la réparation » par le R. P. de la Brière S. J., une préface de René Bazin et des illustrations. Ce volume n'est pas une nouveauté. Il n'a pas cessé d'être édité depuis plus de vingt-cinq ans et son succès est toujours le même. Écrit aussitôt après la mort de celle dont il retrace la courte et pleine existence, il reste actuel par l'idée qui le remplit qui est de tous les temps, mais spécialement du nôtre. Il répond à cet appel secret des âmes pieuses qui, franchissant les murs des cloîtres, s'en va résonner partout au fond des âmes jeunes, au milieu d'une société qui paraît être en pleine décadence et qui renferme d'admirables éléments de rénovation aux yeux de Dieu.

(Le volume est en vente au Couvent de Marie-Réparatrice, rue Mont-Royal ouest).

A la maison*Mesdames et leurs bonnes*

Est-il déjà arrivé à trois ou quatre maitresses de maison réunies de parler de leurs bonnes? Chose singulière c'est surtout des défauts de ces dernières dont il est question tout comme s'il était possible de s'imaginer que les domestiques pourraient être des créatures angéliques au lieu de simples mortelles. Là où de bons rapports existent entre maîtres et serviteurs, le commandement du Christ: « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit » est mis en pratique. C'est, dit-on, le secret des maisons heureuses.

Le choix de la personne dont les défauts ne seront pas incompatibles avec le rôle qu'elle aura à remplir est de première importance. Ainsi certains types nerveux ne sauraient répondre convenablement à la porte ou au téléphone même après plusieurs mois d'exercices mais réussiront à tourner de bons plats ou à entretenir la maison convenablement. Le sujet voulu ne se présente pas? Attendez car pour avoir de bons serviteurs, il ne faut pas craindre, à certains moments, de s'en passer. Plusieurs facteurs sont de première importance pour provoquer l'attachement des domestiques. Le salaire arrive en premier lieu. Une personne renseignée, courageuse, intelligente, la perle rare en un mot, exigera un bon salaire et les maîtres gagneront à l'avoir à leur emploi par la somme de travail qu'elle donnera. Mais aucuns gages ne retiendront une servante si elle se juge mal ou insuffisamment nourrie. Dans les maisons où l'on garde une unique servante, cette nourriture devrait être la même que celle de la famille. Il faut aussi loger convenablement les employées. Certaines chambres sont mal aérées, exigues. Celles qui les habitent y altèrent leur santé et ne peuvent donner la somme de travail qu'elles devraient fournir.

Apprendre à commander est un art... qui s'apprend. La maitresse de maison aura une façon modérée et polie de parler. Il vaut mieux reprendre immédiatement un défaut dans le service plutôt que de laisser accumuler les bévues. Les enfants devraient être habitués à avoir des égards pour ceux qui les soignent, à leur parler poliment, à savoir remercier pour un service rendu. Certaines maitresses de maison craignent de tourner la tête à leurs bonnes en leur faisant une louange. Pourtant, puisqu'elles ne craignent pas de faire les remarques désagréables elles devraient aimer à voir un sourire sur les lèvres de celle qui réussit bien un gâteau, en peu de temps, ou s'efforce de faire reluire la cuisine parce que les rayons de soleil pénètrent aujourd'hui jusqu'au coin éloigné. Ce serait un excellent moyen de leur donner le goût du travail bien fait, caractéristique de l'ouvrier d'élite.

Tout en se préoccupant du bien-être matériel des domestiques il ne faut pas oublier qu'il incombe aux maîtres de veiller sur la foi et la vertu de ceux qui habitent leur maison. Ils doivent leur laisser le temps convenable à la pratique de la religion, comme l'assistance à la messe du dimanche. Ils feront davantage même: ils se passeront de leur service pour leur permettre l'assistance aux retraites et la fréquentation des œuvres de protection créées à leur intention v. g. les patronages dominicaux pour les servantes. Se souvenant qu'il y va du plus grand bien des âmes, dont ils ont la garde et la responsabilité devant Dieu.

Enfin, en tout et toujours la maitresse de maison donnera le bon exemple; le bon exemple est une leçon de chose qui entraîne et il grandit celui qui le donne. Il ajoute au prestige et renforce l'autorité. Ne serait-ce pas une manière personnelle de rechristianiser le monde?

Évangéline ZAPPA

Journal des oeuvres

1er janvier: Messe dans notre oratoire. Le R. P. Ouimet, S. J., professeur au collège Sainte-Marie, officiait.

4 janvier: Assemblée du comité des œuvres économiques pour l'organisation de la soirée du 22 janvier et de la partie de cartes du 24 janvier.

5 janvier: Assemblée du comité de la visite des hôpitaux sous la présidence de Mlle Gabrielle Riballier des Isles, présidente.

9 janvier: Assemblée des présidentes des sections paroissiales au sujet des cours d'enseignement ménager donnés dans les paroisses.

* * *

Au Comité central d'étude

9 janvier: A la réunion de ce comité, le R. P. Lajat, o.s.b., fut le conférencier et traita de la Liturgie qu'il définit « un ensemble » de formules, de cérémonies et de symboles par lesquels la Sainte Eglise fait ses hommages à Dieu. Le R. P. Lajat précisa qu'il y a erreur de croire que la liturgie ne réside que dans la prière et voit la cause de ce grand malheur dans ce qu'on ne sait pénétrer l'écorce et en arriver au cœur. La prière sociale, continua-t-il, constitue le caractère propre de la liturgie. On veut hélas trop s'isoler pour prier. Aucune nation, depuis la chute de la monarchie espagnole, ne fait mention, dans ses constitutions, d'un article déclarant la religion catholique celle de l'état et c'est là le mal foncier de nos sociétés contemporaines. Il cita alors comme acte social admirable la consécration à la Sainte-Vierge du royaume de France par Louis XIII.

Le conférencier fit voir la distinction entre la prière individuelle et la prière liturgique et, parlant du sacrifice parfait de la messe, en vint aux cérémonies liturgiques et à leur signification. Avec émotion, il cite quelques antiennes et en souligne la beauté. Il conclut en appuyant sur l'importance de connaître la liturgie et constate avec satisfaction sa régénérescence dans le monde entier.

Mme Alfred Thibaudeau avait présenté le révérend Père à l'auditoire en rappelant brièvement sa carrière active au service du Bon Dieu et, en terminant, signala l'accueil fait à l'apostolat liturgique dans les programmes de la Fédération.

Mme F.-B. Mathys remercia le conférencier.

* * *

A la société des Ouvrières catholiques

9 janvier, à 8 hrs du soir: Avec la nouvelle année nous avons vu un de nos meilleurs vœux se réaliser puisque nous avons le bonheur de recevoir pour la première fois le R. P. A. Joyal, O. M. I., notre aumônier général, dont le premier geste fut d'officier au Salut du Saint-Sacrement dans le pieux Oratoire de la Fédération. Le chant fut exécuté par la chorale de Mlle Hélène Lefebvre. On passa ensuite au salon où Mlle L. Robert présentait la société des Ouvrières catholiques, en ces termes.

Nous vivons, dit-elle, en ce moment une heure solennelle. C'est la première réunion régulière de la société des Ouvrières catholiques. Notre société est autorisée par Son Excellence Mgr Deschamps. Pour les nouvelles venues c'est une grande joie de se sentir admises dans une armée de l'action catholique mais, pour les anciens membres de l'association professionnelle des Ouvrières, c'est un véritable bonheur que cette réorganisation de toutes les forces ouvrières féminines. L'an dernier, nous abandonnions tout ce que nous avons accompli depuis 25 ans pour aller au secours de

l'adolescence et de la jeunesse qui malheureusement, nous échappait malgré nos efforts pour les conquérir. Durant toute l'année nous déployâmes toutes les ressources de notre expérience et de notre dévouement pour réussir la transformation nécessaire au fonctionnement de la J. O. C. F. et l'association des Ouvrières était disparue pour le salut des jeunes. Le jour où nous accomplissions ce geste notre aumônier nous disait : C'est votre esprit apostolique qui vous mérite l'honneur de lancer la J. O. C. F. au Canada français. Or Dieu qui mesure ses propres dons est toujours fidèle dans ses promesses : Il a béni notre obéissance et a fait renaître plus grande et plus forte la Société qui a su souffrir pour Lui. Le R. P. A. Joyal, O. M. I., supérieur et curé de la paroisse Saint-Pierre, veut bien malgré ses nombreuses occupations être notre aumônier général. La joie qui brille sur tous les fronts témoigne hautement de nos sentiments de confiance et de soumission. Les merveilles que Dieu fait pour nous sont un grand sujet d'espoir pour l'avenir. Maintenant la J. O. C. F. marche à la conquête des plus jeunes et nous continuerons notre œuvre discrète, souple et pacificatrice auprès de toutes les ouvrières. Comme par le passé nous travaillerons en collaboration avec les autres sociétés sœurs, pour les questions d'ordre générale. En un mot nous garderons le cachet de simplicité et de cordiale franchise qui ont fait notre force et assuré notre survivance.

Madame Gérin-Lajoie dit aussi sa joie de nous voir réorganisées et le R. P. Joyal nous prodigua aussi ses encourageantes paroles et se dit heureux d'apporter sa collaboration à une œuvre aussi belle que la nôtre.

E. D., secrétaire

* * *

Chez les Aides maternelles

10 janvier : Le R. P. Carrière, qui présida l'assemblée, se dit heureux de pouvoir nous adresser ses vœux de vive voix et nous les exprima chaleureusement. Mme Gérin-Lajoie aussi présente nous offrit également ses vœux de bonne année et déterminait la part que l'association prendrait aux prochaines fêtes du 25^e anniversaire de la Fédération. Nous apprenons aussi la maladie de Sœur Coderre et les souhaits qu'elle formulé pour nous. Le R. P. Carrière fit une courte allocution et termina en disant aux aides maternelles d'être, comme leur sceau l'indique, « des flammes réchauffantes et éclairantes, et de passer dans la vie en répandant la joie et le bonheur ». L'assemblée se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

ALDEA BELANGER, secrétaire

* * *

13 janvier : A l'assemblée du bureau de direction, on règle les divers détails d'organisation des fêtes du 25^e anniversaire de fondation.

* * *

Le ministre du Travail, l'honorable C.-J. Arcand,

visite les Employées de magasin

15 janvier : A cette assemblée, la présidente souhaite la bienvenue à l'honorable Ministre du Travail M. C.-J. Arcand, à Mme Gérin-Lajoie, présidente générale de la Fédération, et à tous les invités et aux membres. Mlle Eglantine Phaneuf dit qu'elle profite de cette première réunion pour offrir à tous ses souhaits à l'occasion de la nouvelle année et elle ajoute : « Que saint Joseph, notre illustre patron, daigne entendre nos vœux et rende la prospérité à notre beau pays et à tous nos foyers canadiens. Demandons-lui bien de nous aider à faire le bien autour de nous et une propagande intense afin de quadrupler le nombre de nos membres.

La causerie fut donnée par l'honorable M. Arcand sur le rôle du Ministère du Travail. Il nous dit que le gouvernement provincial a institué des bureaux de placement sous son contrôle direct et destinés à remplacer ceux qui existaient auparavant et dont les intentions étaient souvent fort équivoques. Il annonça aussi que son ministère étudie, pour en faire bénéficier les Employées de magasin, la loi du salaire minimum qui protège actuellement les ouvrières. Le conférencier termina en conseillant aux vendeuses de s'enrôler dans l'association afin de pouvoir faire entendre leurs revendications, chose impossible à l'individu isolé.

Le programme musical fut exécuté par Mlles Bernier, G. Gauthier, C. Rousseau, J. Nadeau.

Eglantine PHANEUF, présidente

* * *

Chez les Femmes d'affaires

18 janvier: L'assemblée générale de l'association des Femmes d'affaires eut lieu sous la présidence de Mme Chabot, Ire vice-présidente. Nombreuse était l'assistance venue pour entendre la parole de notre digne aumônier, M. l'abbé Girard, conférencier du jour. On discuta aussi les préparatifs pour la célébration des noces d'argent de la Fédération. A cette occasion nombre de billets ont été vendus pour la partie de cartes et une trentaine de personnes représentaient l'association au banquet au Cercle universitaire sous la présidence de Mme E. Bouthillier, la fondatrice. Étaient présentes: Mme Odila Haye, ex-présidente; Mme Marcotte, ex-présidente; Mlle F. Phaneuf, ex-présidente; Mme L'Espérance, présidente actuelle. On se sépara enchantées du succès des fêtes.

L. COTE, sec.-corr.

* * *

Du 22 au 24 janvier inclusivement eurent lieu des fêtes commémoratives du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération. Nous donnons ailleurs dans la « Bonne Parole » le compte-rendu de ces fêtes et les études présentées aux diverses réunions qui ont eu lieu à cette occasion seront également publiées textuellement dans notre revue.

* * *

Au comité de la Visite des hôpitaux

26 janvier: Au lendemain des fêtes de la Fédération, une partie de cartes eut lieu à la maison d'œuvres, au bénéfice du comité de la Visite des hôpitaux. La réunion fut amicale et enjouée. Grâce à l'amabilité des amies de l'œuvre, trois cadeaux supplémentaires fournirent l'occasion de faire une petite loterie qui mit de l'entrain à la fête. Un prix de présence, « Sainte Anne de Beaupré », volume autographié, de la « série des Pèlerinages » de Robert Rumilly, donna l'occasion à la présidente de parler du sous-comité de la bibliothèque à qui elle devait les cadeaux et le volume cités plus haut. Après avoir rappelé cette distribution de lectures aux malades des remerciements furent offerts aux dames et demoiselles présentes. Le projet de commencer un Cercle de couture le vendredi soir, à 7 heures 30, à 853est, rue Sherbrooke, fut annoncé. C'est afin de subvenir aux besoins urgents qui se présentent parmi ses protégées, que le comité de la Visite des hôpitaux invite les personnes (munies de nécessaire de couture) à se réunir ainsi. Bienvenus seraient les dons de vêtements ou de souliers, à talons moyens ou bas. La partie de cartes terminée; le prix alloué à chaque gagnante offert; le goûter, dû à la générosité de Madame Albert Dupuis, fut servi. Avant de se disperser les convives se rendirent à la chapelle demander les bénédictions.

du Ciel sur les œuvres de la Fédération et, en particulier, sur les activités du comité de la Visite des hôpitaux.

Gabrielle RIBALLIER DES ISLES, présidente

* * *

31 janvier: Assemblée du bureau de direction et des présidentes de sections paroissiales. Les principales questions à l'ordre du jour sont des cours d'enseignement ménager, le maintien de la loi de l'admission au cinéma, la vente de l'alcool après six heures du soir.

Tél. CRescent 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures
Notre assortiment est le plus complet que vous puissiez trouver.

257 OUEST, AVE LAURIER
près avenue du Parc

Tél. DOLLARD 7078

IMPRIMERIE ET RELIURE

DES
SOURDS-MUETS

Outillage et installation des plus modernes,
à votre disposition.

7400, ST-LAURENT, MONTREAL
Entrée des Ateliers:
RUE DE CASTELNAU OUEST

Tél. CHerrier 0989

J.-H. Caillé

EPICIER

Bières de toutes sortes
Spécialité: Fruits et légumes
1380, STE-CATHERINE EST

Tél. HARbour 1882

Mlle M.-Alma Bouthillier

Soprano dramatique
Professeur au Conservatoire
National de Musique.
Science de l'art vocal:
Pose de la voix
Enseignement du chant
Studio: 3742, rue ST-DENIS

ATlantic 4805

Madame ASSELIN

Spécialiste des soins de beauté

Nouvelle adresse:

1279 ouest, AVE. BERNARD

*Tous les tramways Van Horne et les autobus
Outremont arrêtent à notre porte.*

Raoul VENNAT

Lisez notre journal mensuel de Broderie et Musique et vous ne pourrez plus vous en passer. Chaque mois, il vous apporte la dernière nouveauté pour Vous, vos Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les dernières nouveautés musicales — 12 sous par an.

3770, ST-DENIS, MONTREAL
Tél. HARbour 5310

Tél. CHerrier 3181

J.-F. REID

Manufacturier de fourrures en gros

Spécialité:

Renards, Manteaux de mouton

1473, RUE AMHERST
près Demontigny

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED

CAMIONNAGE

La plus grande organisation
de transport

423, ONTARIO EST, MONTREAL
Tél. HARbour 6271

Tél. HARbour 5544

Alphonse-L. Phaneuf

Optométriste-Opticien

Examen de la vue, Lunettes et
Lorgnons, Lunettes élégantes,
Prompte livraison, Prix modérés.

1767, ST-DENIS, MONTREAL
Tout près de la rue Ontario

Demandez les délicieuses
liqueurs de

C. Robillard & Cie, limitée

*Fabriqueur de Ginger Ale,
Cidre, etc.*

925, RUE ROBILLARD
LANcaster 4141

Tél. FITzroy 6152

Joseph SAWYER

Architecte, mesureur et évaluateur

1207, rue GUY, MONTREAL
Résidence: Tél. FITzroy 6406

WAlnut 5121m

Mlle Maria Dionne

Lingerie pour dames et enfants,
ouvrages de fantaisie, tricots,
broderies, point d'ourlet.

Salon de coiffure — Spécialité:
ondulation à l'eau et Komol

4153, BOULEVARD DECARIE
près de la rue Duquette

Tél. PLateau 8861

Belmont Fleuriste

L.-P. Perrault, Prop.

22, MONT-ROYAL OUEST

Bureau de placement DE L'ASSOCIATION DES AIDES MATERNELLES

853 est, rue Sherbrooke Fr 2665

Les aides maternelles acceptent les
cas de maternité, après la naissan-
ce de l'enfant, donnent leurs soins
aux bébés malades, aux jeunes
filles en convalescence, aux incur-
ables et aux vieillards.

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Em-
ployées de bureau prie Messieurs les pro-
fessionnels, courtiers, marchands, gérants
de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien
s'adresser à son Bureau de Placement, 853
Est, rue Sherbrooke, Tél. FR. 2665, de
10 hrs a. m. à midi et de 2 hrs à 5 hrs
p. m., pour les services de sténo-dactylo-
graphes anglaises et françaises, caissières,
comptables, téléphonistes, etc., compétentes
et très recommandables.

Royal Insurance Co. Ltd

Assurances de tous genres

500, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. FRontenac 2665

Mlle Hélène Lefebvre

Professeur de Violon, Violoncelle,
Piano, Orgue, Chant et Solfège.

Préparation aux diplômes

Prix modérés Reçoit à son studio

853 EST, RUE SHERBROOKE

C.-J. Grenier & Cie

Fabricants et Importateurs
de Corsets

*Grand choix de bas et sous-
vêtements pour Dames.*

801 - 803 Est, STE-CATHERINE

Acheter chez Dupuis
c'est économiser

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine - De Montigny - St-André - St-Christophe
64 ans au service du public

Henry Birks & Son Limited

Fabrication, Réparation d'articles d'églises, Insignes de Sociétés,
Croix, etc. *Une spécialité de dorure et placage.*

PHILLIPS SQUARE,

MONTREAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelques petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le dir.-général,

T.-T. SMYTH.

Bureau principal et 21 succursales
à Montréal.